

Femmes victimes de violence



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le Barreau d'Avignon fait le point et réfléchit aux avancées possibles afin de se battre contre les inégalités. C'est ainsi que les Robes noires prennent la parole dans l'Echo du mardi.

«L'évolution majeure depuis quelques années est d'avoir mis en place des instruments pour pouvoir détecter les violences conjugales, pour aider les victimes mais aussi les auteurs, relate [Lina Mourad](#).»

«La prise en charge des plaintes pour violences conjugales se fait de mieux en mieux avec la formation des intervenants tant au niveau des services de police que de gendarmerie, que des juridictions.»

«De nouvelles mesures ont été mises en œuvre comme le téléphone grand danger, les ordonnances de protection mais les nouveaux textes se heurtent dans la pratique encore à des intervenants parfois non formés.»



Ecrit par Echo du Mardi le 4 mars 2022

«Il faut sortir du cliché que la victime est forcément une personne « fragile ». Personne n'est à l'abri des violences conjugales. Beaucoup de victimes de violences conjugales sont entourées, ont un travail, des amis et une famille, pourraient être qualifiées de personnes indépendantes.» «C'est cette indépendance qui va engager les mécanismes de défense de l'auteur : quelqu'un naturellement soumis ne va pas réveiller par exemple la peur de l'abandon chez l'auteur. D'où l'importance d'accompagner tant les victimes que les auteurs pour mettre un terme à cette violence privée longtemps passée sous silence. »

Linda Mourad

Lina Mourad assure auprès de ses clients un rôle de conseil et de représentation en justice. 3, boulevard Paul Chabas à Avignon. 04 90 88 27 49.

MH